

Envoyé en préfecture le 07/07/2021

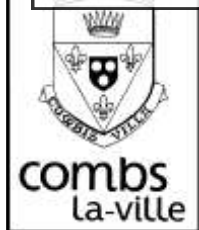
Reçu en préfecture le 07/07/2021

Affiché le 07/07/2021

ID : 077-217701226-20210705-DEL_05JUL21__6-DE

SLOW

Commune de COMBS LA VILLE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 juillet 2021

Délibération n° 6

Date de convocation

25/06/21

Date d'affichage

29/06/21

**Nombre de
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 28

votants : 35

**Objet : Rapport 2020 du délégataire de service public en charge de la gestion
du marché communal**

L'an deux mil vingt et un, le cinq juillet, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy GEOFFROY.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme J. BREDAS – M. J. SAMINGO – Mme M. GOTIN – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. JM. GUILBOT – Mme LM. LODE-DEMAS – M. D. VIGNEULLE – Mme M. GEORGET – Mme F. SAVY – Mme M. LAFFORGUE – Mme C. LAFONT – M. G. ALAPETITE – M. C. LUTTMANN – M. C. GHIS – Mme C. KOZAK – M. B. ZAOUÏ – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND – M. Y. LERAY – M. C. YOUNBI NGAMO – M. J. RANQUE – Mme H. KIRCALI – M. G. PRILLEUX – Mme L. MASSE – M. S. ROUILLIER – M. D. ROUSSAUX – Mme A. MEJIAS – M. P. PELLOUX.

Absents représentés

Mme MM. SALLES par M. G. GEOFFROY – M. P. SEDARD par Mme M. GOTIN – M. C. DELPUECH par Mme J. BREDAS – M. F. BOURDEAU par Mme LM. LODE-DEMAS – M. E. ALAMAMY par Mme LA. MOLLARD-CADIX – Mme C. VIVIANTE par M. J. SAMINGO – Mme A. ADJELI par M. S. ROUILLIER.

Madame Monique LAFFORGUE a été élue secrétaire de séance.

VU le Code général des collectivités territoriales et ses articles L 1411-1 à L 1411-4,

VU le code de la commande publique, article L3131-5,

VU la convention de Délégation de Service Public et notamment son article 28,

VU le rapport ci-annexé, remis par le délégataire,

VU l'avis de la commission Administration Générale, finances et Ressources Humaines

VU l'avis de la commission consultative des services publics locaux,

CONSIDERANT que le rapport établi montre une gestion du marché communal, par le délégataire, correcte et conforme aux attentes de la commune

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

PREND ACTE du rapport d'exploitation du marché ci-annexé remis par le délégataire, les fils de Mme Géraud, pour l'année 2020,

AUTORISE M. le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 05 juillet 2021

Le Maire
Guy GEOFFROY

Signé

Pour : 28

Contre : 3 (M. D. ROUSSAUX – Mme A. MEJIAS – M. P. PELLOUX)

Abstentions : 4 (Mme L. MASSE – M. G. PRILLEUX – Mme A. ADJELI – M. S. ROUILLIER)